Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Des-sous-traitants-du-nucleaire-au

1er août 2009

Des sous-traitants du nucléaire au bord de l'explosion

Des conditions de travail qui se détériorent, des salaires trop bas, une pression croissante, des craintes concernant la sécurité, voici une liste de doléances bien ordinaire dans les conflits sociaux français. Pourtant, ces constats émanent de sous-traitants issus d'un secteur qui est loin d'être ordinaire : l'industrie du nucléaire.

La France, avec plus d'électricité nucléaire dans son mix énergétique que tout autre pays, cherche à exporter son expertise nucléaire alors que de nombreux pays se tournent vers cette énergie pour renforcer leur indépendance énergétique. Mais Cyril Bouché, 39 ans, salarié sur le site nucléaire de Tricastin (Drôme et Vaucluse), théâtre l'an dernier d'une série d'incidents qui ont ébranlé la confiance des Français, estime que les conditions de travail se sont détériorées. "Aujourd'hui, la France vend des réacteurs à l'étranger, mais EDF devrait passer un coup de balai devant sa porte", dit Cyril Bouché, qui travaille pour une entreprise sous-traitante.

EDF a perdu le contrôle des opérations

Alors que la France avance comme argument pour la sécurité de son parc nucléaire le caractère public de ses centrales, EDF sous-traite 80% de la maintenance de ses 58 réacteurs à des sociétés telles que Vinci, Areva, GDF Suez ou Bouygues. "Auparavant, nous travaillions main dans la main avec EDF sur des opérations de maintenance mais, peu à peu, EDF a laissé les sous-traitants prendre le contrôle des opérations", ajoute un autre travailleur, qui a souhaité rester anonyme. "Maintenant, EDF a perdu sa connaissance", a-t-il ajouté.

Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) estime que l'insécurité de l'emploi dans les centrales nucléaires a augmenté avec la privatisation et la concurrence. "Pour moi, la privatisation a commencé lorsque EDF a décidé de sous-traiter", a-t-elle dit. La sous-traitance a démarré, selon EDF, en même temps que l'industrie nucléaire, il y a une trentaine d'années.

"Nous avons la certitude que c'était la solution optimum pour avoir un travail de qualité avec des spécialistes qui interviennent en permanence sur nos installations", déclare Philippe Gaestel,

directeur de la stratégie industrielle d'EDF. Mais Cyril Bouché, le seul salarié sur la dizaine interrogée ayant accepté d'être cité, a expliqué qu'EDF ne permettait pas aux sous-traitants de réaliser une maintenance de qualité.

"En Belgique, comme les centrales nucléaires sont privées, elles sont contrôlées de manière plus rigoureuse", dit Cyril Bouché, qui a travaillé dans la centrale belge de Tihange. "Là-bas, ils ont trois fois plus de personnel... et ils prennent deux semaines de plus (que EDF) pour effectuer la maintenance car ils veulent faire les choses correctement". Cyril Bouché et ses collègues expliquent qu'ils subissent une forte pression de la part d'EDF lors des maintenances, dont les délais se sont considérablement raccourcis.

"Pour un arrêt planifié, EDF perd environ 1 million d'euros par jour", a dit un chef d'équipe de la logistique à la tête d'une trentaine de personnes, un chiffre qu'EDF confirme. "Avant, il fallait deux mois pour réaliser le rechargement du combustible contre trois ou quatre semaines maintenant", juge cet homme qui travaille depuis 18 ans dans le secteur. Dans son rapport annuel 2008, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), a estimé que les conditions des activités de maintenance n'étaient pas toujours satisfaisantes en raison d'équipements de protection insuffisants ou d'une charge de travail trop lourde. L'ASN a également souhaité que la formation des sous-traitants soit améliorée.

Un presque-accident tous les jours

À cause des délais resserrés, les risques d'accidents de travail ont augmenté, estiment les techniciens interrogés. "On peut se prendre un marteau sur la tête ou être contaminé. On est en presque-accident tous les jours. Avant, ces risques n'existaient pas car nous travaillions à tour de rôle", dit un salarié de 53 ans. La pression sur les sous-traitants est d'autant plus forte qu'ils risquent de perdre leurs contrats tous les trois ans et un sous-traitant estime qu'EDF privilégie les entreprises les moins disantes plutôt que les plus qualifiées.

Pour sa part, EDF précise que n'importe quelle entreprise ne pourrait pas travailler dans le domaine du nucléaire. "Avant qu'une société puisse répondre à nos appels d'offres il y a un audit d'une durée de six mois", explique Philippe Gaestel, en ajoutant qu'EDF envisageait de prolonger les contrats en cours jusqu'a six ans avec ses sous-traitants.

Un bon salaire, voilà ce qui a poussé Cyril Bouché à rejoindre un secteur qui exige des horaires difficiles dans des espaces confinés avec le risque d'irradiation. Mais, comme ses collègues, il affirme que son salaire n'a pas augmenté en proportion avec le coût de la vie depuis 20 ans. "En considérant les risques auxquels nous sommes confrontés, nous sommes aujourd'hui largement sous-payés", estime-t-il.

Source : Reuters du 12 mai 2009